

Le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) prend forme



Dessin Claude Werlé

Une cinquantaine d'élus du territoire se sont réunis le 18 juin dernier au musée Würth à Erstein pour un temps de partage sur le projet de DOO (Document d'Orientation et d'Objectifs) du SCOTERS révisé.

Pièce opposable du SCoT, il précise le PAS (Projet d'Aménagement Stratégique) avec des orientations et objectifs à décliner dans les documents d'urbanisme et projets locaux dans un rapport de compatibilité.



Son contenu se construit à partir :

- Des enseignements du SCOTERS en vigueur depuis 2006, suite aux évaluations menées tous les 6 ans, et des ajustements de périmètre ;
- Des ateliers de travail thématiques tenus depuis septembre 2023 ;
- En cohérence avec les évolutions législatives, des documents de référence ainsi que du contexte sociétal, climatique et économique.

Le 2^{ème} semestre 2024 sera consacré à des temps de concertation sur le projet rédigé, avec les élus locaux (en conférence des maires par EPCI), les partenaires (réunions PPA) et la société civile (en réunions publiques).

Objectif : arrêter le SCoT révisé début 2025. [En savoir +](#)

focus

Rencontres Nationales des SCoT d'Arras 2024



« Construire sa stratégie écologique territoriale »

430 élus et techniciens des SCoT se sont retrouvés du 28 au 30 août à Arras pour aborder ensemble la construction de trajectoires écologiques, au sein des documents de planification – en réponse aux ZAN mais surtout dans le but de reconquérir la biodiversité et la fonctionnalité des sols au profit du vivant dans son ensemble.

Des témoignages, études et intervenants inspirants, pour identifier les actions pertinentes pour chaque type de territoire.

Consulter [l'étude renaturation](#) menée par la FédéSCoT : principes et méthode.

Rendez-vous du 18 au 20 juin 2025 à Arcachon pour les prochaines rencontres.

vite dit

Le **RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023** du **syndicat mixte** est disponible sur le site internet.

[En savoir +](#)

La **MRAe Grand Est** s'ouvre aux échanges avec les territoires, avec l'appui de **l'InterSCoT Grand Est**, lors de webinaires thématiques (3 en 2024).

[En savoir +](#)

agenda

Réunions publiques

3 et 10 décembre 2024

Comités syndicaux

15 octobre 2024 à 14h30

10 décembre 2024 à 14h30

4 mars 2025

1^{er} avril 2025

Bilan du SCOTERS 2024 :

Actualiser les éléments de contexte et confirmer la révision (en cours)

Le SCOTERS a fait l'objet d'une 3^e analyse des effets de son application depuis son entrée en vigueur en 2006, conformément aux obligations légales, sous peine de caducité. Elle a été menée en parallèle des travaux de révision, en cours de finalisation.

Réalisé par l'ADEUS, à partir d'indicateurs et d'outils récents, elle a mis en évidence ou confirmé les points suivants :



- Le caractère obsolète du projet de territoire en vigueur, compte tenu :
 - o de l'évolution du périmètre du SCoT ;
 - o des évolutions démographiques ;
 - o des équilibres locaux en matière de construction de logements ;
 - o des projets « mobilité » réalisés et à venir
- La nécessité d'intégrer de nouveaux objets tels que :
 - o le ZAN
 - o un DAACL avec un volet logistique commerciale
 - o les préoccupations écologiques et environnementales avec un volet énergie

L'analyse conclue à l'intérêt de **maintenir le SCoT en vigueur dans l'attente du document révisé**.

Ce bilan permet par ailleurs de **mettre à jour le diagnostic** du SCOTERS révisé. Il appuie les travaux de révision, notamment les derniers ateliers DOO Habitat et fonciers menés en avril.

[En savoir +](#)

🔍 zoom sur

Evolution du DAACL

Après l'étude de préfiguration du DAACL réalisée en 2023 avec l'appui du cabinet Lestoux, l'année 2024 a permis de tester les nouvelles orientations commerce sur les projets locaux.

Des ajustements se sont montrés nécessaires :

- Evolution de l'armature des SIP structurants et confirmation concernant les SIP déconnectés
- Introduction de surfaces minimales de vente, et ajustement des surfaces en dérogation
- Précisions d'écritures, introduction d'un glossaire et ajustement de l'atlas

Le SCOTERS en cours intègre ce volet DAACL modifié, qui sera applicable en même temps que le nouveau SCoT.



actu

Hackathon

« zones d'activités (ZA) de demain »

Dans le cadre de l'animation du Réseau des Acteurs Economiques d'Alsace, l'ADIRA a lancé un projet dit « Hackathon » afin de penser et réaliser les ZA de demain.

Le principe est d'inviter les acteurs locaux intéressés à réfléchir collectivement au sujet pendant 6 mois, avec des temps d'acculturation, de rencontres et de propositions. Il permet un processus de création innovant, basé sur la diversité des cultures des participants. Deux territoires test ont été retenus pour concrétiser les débats :

L'extension du Biopôle – CA Colmar et la requalification du Parc du Ried – CC Basse Zorn).

[En savoir +](#)

🎯 focus

PENE

La loi « visant à faciliter la mise en œuvre des objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols et à renforcer l'accompagnement des élus locaux » du 20 juillet a introduit une enveloppe nationale de 12 500 ha pour des « projets d'envergure nationale ou européenne qui présentent un intérêt majeur » (dits PENE).

L'Etat a soumis aux Régions un projet de liste de ces projets. Les Conférences Régionales de gouvernance de la politique de réduction de l'artificialisation des sols ont eu à rendre un avis sur ces projets, ce qui a été fait en Grand Est le 7 mars.

Pour le Grand Est, 15 projets ont été retenus, dont 2 en Alsace.

[En savoir +](#)